

■ **ISS Facility Services SA**, succursale à Lancy, CH-660-1302995-2, prestations de multiservices dans le secteur de l'entretien et de l'exploitation de bâtiments, etc. entreprise ayant son siège à Dietikon (FOSC du 04.09.2002, p. 6). But modifié: services de 'Integrale Facility Services' ayant pour but l'entretien et le maintien de valeur de bâtiments, d'installations et d'infrastructures comprenant les domaines de l'entretien technique de bâtiments, du nettoyage et de la désinfection, l'entretien des installations extérieures telles que des places de stationnement, des services de sécurité, du catering, des transports internes et externes, des déménagements, de l'élimination de déchets, des services d'accueil et de standard téléphonique, du prêt de personnel, soit mise à disposition de main-d'oeuvre avec ou sans outils de travail, machines, matériel et installations aux sociétés, groupes et administrations susmentionnés, du service d'entretien du linge, du service d'exploitation d'entrepôts, du service de bureau, du service d'administration de surfaces, de mandats et de biens immobiliers, de l'entretien d'installations techniques, d'automatisation d'immeuble et d'entretien d'espaces verts et plantes. Les pouvoirs de von Arx Josef, Schmid Simon, Früh Peter, Küffer Urs, Marcilly Régis, Versluis William Jack, Sartore Alfred, Klaus Rolf, Narbel André, ainsi que la procuration de Brinkmeyer Margret, Claudel Dominique, Lacraz Gilles, et Raguillet Alain, sont radiés. Burri-Holdener Alice, maintenant domiciliée à Geroldswil, nommée membre du conseil d'administration, signe collectivement à deux; sa procuration est radiée. Signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Favier-Bosson Christophe, nommé directeur; sa procuration est radiée. Nauer André, de Bremgarten, à Muhen, membre et président du conseil d'administration, signe collectivement à deux. Beck Alexander, de et à Baar, directeur, Fuchs Robert Ulrich, d'Autriche, à Zurich, directeur, et Schwab Beat, de et à Bâle, directeur, signent collectivement à deux. Anderegg Doris, de Meiringen, à Zurich, et Bikkel Jacqueline, d'Ettingen, à Hochfelden, signent par procuration, collectivement à deux, avec un administrateur ou un directeur.

Journal no 12152 du 15.10.2004  
(02501674 / CH-660.1.302.995-2)